

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 JUIN 2011

Présents : Mesdames ACKERMANN, ANDRAULT, BRENAC, CHARRON, DURAND-SMET, GERMAINE, ROTELLI.
Messieurs : BEN KEMOUN, CHASSANY, FLAMANT, HEILBRONNER, LACHAUX, PAUWELS, PROVOST, MARGUERITTE, ENJALRAN, NIVARD

Absent ayant donné pouvoir : Mme PETIT à Mme CHARRON,

Secrétaire de séance : M. PAUWELS

Deux réunions extraordinaires du conseil se sont tenues le 17 juin, l'une, sur instruction du ministère de l'intérieur pour désigner les grands électeurs qui élisent les sénateurs et septembre, l'autre, pour confirmer les deux emprunts prévus au budget. Après un vote à bulletin secret et à l'unanimité sont retenus Mmes CHARRON, PETIT et Mrs FLAMANT, ENJALRAN et MARGUERITTE avec comme suppléants Mrs NIVARD, CHASSANY, Mme GERMAINE. Les deux emprunts, le premier en relai de TVA, soit 65 000 euros sur deux ans sera souscrit auprès de la Caisse d'Épargne IDF au taux fixe de 2,8%, le second, soit 250 000 euros auprès du Crédit Agricole sur 15 ans au taux fixe de 4,02%. Vote unanime.

1. Le schéma de coopération intercommunale qui intègre Chavenay et de St Nom à Maule (11 communes) "Gally-Mauldre" est entériné à l'unanimité.
2. La crèche DO RÉ MI doit faire l'objet d'aménagements afin de respecter de nouvelles normes. A cette occasion la création de 3 lits supplémentaires permet de bénéficier d'une subvention importante de la CAF (80%). Le dossier complet sera donc soumis à l'exercice de la CAF. Budget 230 000euros. Vote unanime.
3. La convention avec le syndicat intercommunal pour le maintien à domicile, qui ne coûte rien à la commune, est sans surprise approuvé à l'unanimité.
4. Après examens des chiffres récemment fournis, la subvention compensatoire due au club de tennis (baisse des effectifs causée par l'augmentation des cotisations demandées par la Mairie) estimée à 1983 euros, est approuvée par 12 voix pour, 3 abstentions et 3 voix contre.
5. Une subvention supplémentaire de 302 euros est accordée au "cycle cantonal de Musique". Unanimité.
6. Le conseil général accordant des subventions pour les réseaux de vidéo-protection, Chavenay soumettra un dossier ad.hoc. Vote unanime.
7. La redevance spéciale "ordures ménagères" des entreprises sera, comme celle des particuliers majorée de 8,33%. Recette prévue 31 000 euros. Vote unanime.
8. Le tarif pour la participation au séjour d'été du CAP à Embrun est fixé à 537 euros. Unanimité.
9. Dans le même cadre la régie suite à disposition de l'encadrement pour les dépenses courantes pendant le séjour sera de 1200 euros. Unanimité.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 JUIN 2011 (suite)

10. Le rapport annuel sur la distribution de gaz naturel à Chavenay (441 compteurs) est disponible en Mairie. L'attention est attirée sur la nécessité de vérifier les chaudières, et la possibilité d'obtenir des aides pour leur remplacement éventuel.
11. Le rapport annuel sur la distribution de l'eau potable est disponible en Mairie. Environ 103 000m³ sont consommés à Chavenay (746 compteurs) avec un rendement de 84% (16% de pertes en ligne).

Quelques infos.

- Un tiers du chemin vicinal passant par l'aérodrome sera remis en état sous peu.
- La fermeture d'une classe maternelle sera effective en septembre.
- Un vidéoprojecteur vient d'être acquis.
- À la rentrée de septembre un arrêt de bus à destination des collèges sera prévu au champ du caillou.

Mention spéciale : Monsieur le Maire rappelle le succès brillant des actions menées par le comité des fêtes : la brocante qui attire une foule considérable chez nous avec les soucis que cela entraîne (parking!!) et la fête du village qui elle aussi clôturée par un magnifique feu d'artifice est plébiscitée par toute la population. Monsieur le Maire, au nom de tous, adresse ses félicitations et ses remerciements à tous les bras actifs.

PROCHAIN CONSEIL LE 26 SEPTEMBRE